

L'hon. M. Hees: Voudriez-vous que j'y réponde?

L'hon. M. Pearson: Non, pas encore; je vais vous poser trois questions. La deuxième est celle-ci. Je sais que l'honorable député de Carleton, étant nouveau ici, ne tenait pas à examiner en détail ces affaires-là plus tôt. Mais le ministre des Transports était-il au courant, lorsqu'il était dans l'opposition, des budgets détaillés présentés chaque année, comme l'a expliqué mon honorable ami il y a quelques instants, lesquels donnaient le détail des dépenses destinées au canal de Welland à mesure qu'elles devaient se faire? Le ministre était-il au courant de ces dépenses à ce moment-là, et lorsque la Chambre en était saisie, s'est-il opposé à ces dépenses, ou encore est-il quelque autre député siégeant en face qui s'y soit alors opposé de quelque façon que ce soit, ou bien est-ce que l'objection aurait été formulée pour la première fois par l'honorable député de Carleton cet après-midi? Ma troisième question est la suivante. Le ministre admet-il l'accusation portée par l'honorable député de Carleton, que les dépenses accrues destinées au canal de Welland ne sont pas justifiées? Prétend-il que ce montant qu'on dépense maintenant est gaspillé, et prétend-il qu'il n'y avait pas de raison de modifier ce projet et d'encourir cette dépense supplémentaire? Peut-être pourrait-il répondre à ces trois questions.

L'hon. M. Hees: Je m'en ferai un plaisir, monsieur le président. Tout d'abord, ainsi que l'honorable député de Carleton l'a expliqué et signalé au chef de l'opposition, il n'a pas dit, comme l'affirme maintenant le chef de l'opposition, que l'honorable député de Laurier ait autorisé des paiements illégaux alors qu'il était soit président de l'Administration de la voie maritime, soit ministre des Transports.

L'hon. M. Pearson: Je n'ai pas employé le mot "illégal".

L'hon. M. Hees: Il n'a pas dit cela, et la pensée ne m'effleure même pas que l'honorable député de Laurier ait autorisé des paiements illégaux. Je pense que les paiements qu'il a autorisés avaient été approuvés par l'Administration de la voie maritime et par le Parlement.

L'hon. M. Pearson: Ce n'est pas ce qu'il a dit.

L'hon. M. Hees: Quiconque s'y connaît un peu en ce domaine sait que c'est là la seule façon dont l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent peut faire des paiements. En second lieu, l'honorable chef de l'opposition m'a demandé si j'étais au courant,

[L'hon. M. Pearson.]

quand j'étais membre de l'opposition, des dépenses afférentes au canal de Welland. La réponse est non, je n'étais pas au courant, et pour une excellente raison, qui est la suivante. Quand nous étions dans l'opposition, comme nos honorables vis-à-vis le sont actuellement, nous étions peu nombreux et nous nous divisions les charges, et il se trouve qu'à ce moment-là, le ministère des Transports n'était pas parmi les ministères dont j'étais chargé. Je m'occupais de sept ou huit ministères, mais celui des Transports n'était pas parmi ceux-là. L'honorable député de Vancouver-Quadra et d'autres députés étaient spécialistes en matière de transport. Je m'efforçais de m'acquitter de ma tâche dans d'autres domaines. Voilà la réponse franche à cette question.

Quant aux frais afférents au canal de Welland et à la question de savoir s'ils étaient justifiés ou non, je dirai ceci. L'honorable député de Laurier sait pertinemment,—il en a convenu, comme nous en convenons tous, je pense,—que pour une raison ou pour une autre les estimations se faisaient au petit bonheur au ministère des Transports par ceux qui en étaient chargés à l'époque. Je ne pense pas que l'honorable député de Laurier le nierait; je le répète, il l'a affirmé lui-même cet après-midi. Il y a eu une sérieuse erreur de calcul, et il reconnaîtra, je pense, que la chose est évidente. Il n'y a pas à en douter: les faits sont là. Mais pour aménager le canal de Welland de façon qu'il s'intègre convenablement à la voie maritime du Saint-Laurent, j'estime que les dépenses qu'on a autorisées, qu'on a faites et qu'on fait encore sont nécessaires.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, je remercie l'honorable ministre de ses réponses très honnêtes et très franches.

M. le président: La résolution est-elle adoptée?

L'hon. M. Hees: Monsieur le président, pourrais-je, avant l'adoption de la résolution, répondre à une question qui m'a été posée cet après-midi par l'honorable député de Welland? Il m'a demandé si le présent coût estimatif de 335 millions aurait quelque effet sur les péages de la voie maritime. Je lui répondrai simplement que l'échelle provisoire des péages que j'ai annoncée en juin dernier, était fondée sur un coût total à peu près égal au coût estimatif actuel.

M. Argue: Monsieur le président, je ne tiens pas à participer à la controverse qui a fait rage ici aujourd'hui, mais étant donné les accusations qui ont été portées par les députés ministériels à l'endroit de l'honorable député de Laurier, et étant donné les très